

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 12. — Cl. 4.

N° 660.543

Système de réglage des condensateurs d'un poste récepteur de T. S. F.
au moyen d'un seul bouton de manœuvre.

ÉTABLISSEMENTS CHOLIN, FERRY ET PAUL résidant en France (Meurthe-et-Moselle).

Demandé le 17 septembre 1928, à 16^h 28^m, à Paris.

Délivré le 19 février 1929. — Publié le 12 juillet 1929.

Un poste récepteur de T. S. F. comporte généralement deux condensateurs variables, l'un « d'accord » placé dans le circuit antenne-terre ou le circuit cadre, l'autre dit de « résonance » ou d'« hétérodyne » placé dans le circuit oscillant du poste et servant à modifier la longueur d'onde propre dudit circuit oscillant.

Pour écouter un poste déterminé, on commence par régler le condensateur d'accord de manière à lui donner une certaine capacité, puis on règle ensuite le condensateur de résonance ou d'hétérodyne.

Ces manœuvres séparées des deux condensateurs occasionnent une perte de temps et des tâtonnements parfois assez longs, surtout si l'on n'a pas eu le soin de repérer sur un tableau les capacités correspondantes des deux condensateurs pour les différents postes à écouter.

L'invention a pour objet un système de liaison des condensateurs, permettant d'éviter cet inconvénient et rendant possible la manœuvre desdits condensateurs au moyen d'un seul bouton de commande. Ce système consiste à établir une liaison mécanique entre les rotors des condensateurs et à donner aux lames de ces condensateurs des formes conjuguées, dépendant de la dite liaison mécanique et telles que lorsque le condensateur d'accord, par exemple, se

trouve réglé à une capacité C correspondant à un poste déterminé, le condensateur de résonance ou d'hétérodyne se trouve réglé automatiquement à la capacité C' correspondant à la capacité C.

La réalisation la plus simple de la liaison mécanique entre les rotors consiste à monter ces rotors sur un même axe; dans ce cas soient : C, C¹, etc., C' C'¹, etc., les capacités respectives des deux condensateurs correspondant à l'écoute de postes émetteurs déterminés X, Y, etc. Les deux condensateurs étant montés sur un même axe, il faut que ces capacités soient obtenues par un même déplacement angulaire des deux rotors, ce qui donne une relation entre les surfaces respectives des lames des rotors en fonction du déplacement angulaire, permettant de conjuguer, suivant le but recherché, la forme des dites lames. Cette conjugaison pourra aussi se faire empiriquement.

La fig. 1 du dessin annexé, donné à titre d'exemple, représente le montage des condensateurs d'un poste genre super-hétérodyne. A désigne le condensateur d'accord placé dans le circuit cadre; B, le condensateur d'hétérodyne pour les grandes ondes et C, le condensateur d'hétérodyne pour les petites ondes.

Les condensateurs A, B, C sont montés sur un axe D dont la rotation est comman-

dée par un bouton quadrillé E. Des commutateurs, non figurés, sont disposés à la manière connue pour mettre en circuit l'un ou l'autre des condensateurs B ou C suivant
5 que le poste à écouter a une longueur d'ondes grande ou petite.

Le bouton E pourra porter, à droite et à gauche du quadrillage central, en E¹ et E² les indicatifs des différents postes,
10 par exemple en E¹ ceux des postes à grande longueur d'onde et en E² ceux des postes à petite longueur d'onde; deux index F¹ et F² placés de chaque côté en regard du tambour permettront d'obtenir rapidement,
15 par simple lecture, le réglage désiré.

Les figures 2, 3 et 4 représentent respectivement les formes des lames du rotor des condensateurs A, B et C.

Il est d'ailleurs évident que des modifications pourront être apportées à la réalisation du procédé qui vient d'être décrit sans sortir pour cela du cadre de la présente invention. Les lames des rotors des condensateurs pourront être conjuguées de manière
25 qu'il existe entre les déplacements angulaires des deux rotors une relation linéaire quelconque, qui n'est pas forcément une relation d'égalité, les rotors n'étant pas, dans ce cas, montés sur un même axe mais
30 sur des axes différents, reliés par tous moyens convenables, par exemple par une commande à engrenages.

On pourrait aussi au lieu de conjuguer les lames des rotors des condensateurs,
35 conjuguer celles des stators, ou même simul-

tanément les deux ensembles de lames.

Les formes des lames données sur le dessin ne le sont qu'à titre d'exemple et pourront, comme on le comprend, varier dans une large mesure; les lames, au lieu 40 d'être limitées par une courbe continue, pourront être formées de surfaces successives dont les contours extérieurs ne se raccorderont pas forcément.

RÉSUMÉ :

45

1° Système de liaison des condensateurs d'un poste de T. S. F., permettant de les régler au moyen d'un seul bouton de commande, lequel système consiste à établir une liaison mécanique entre les rotors 50 desdits condensateurs et à donner aux lames de ces condensateurs des formes conjuguées, dépendant de la liaison mécanique établie, et telles que lorsque l'un des condensateurs est réglé par rotation de l'unique bouton de 55 commande à la capacité permettant l'écoute d'un poste déterminé, l'autre condensateur se trouve réglé automatiquement et du même coup à la capacité correspondante.

2° Un mode de réalisation du système 60 spécifié en 1°, dans lequel les rotors des condensateurs sont montés sur un même axe commandé par un bouton portant les indicatifs des postes et se déplaçant en regard d'index appropriés. 65

ÉTABLISSEMENTS CHOLIN, FERRY ET PAUL.

Par procuration :

ARMENGAUD jeune.

Fig: 1

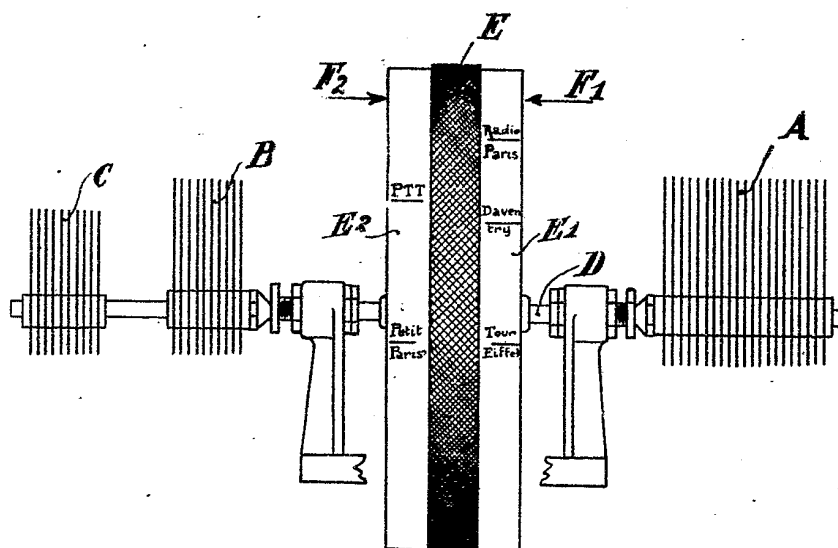


Fig: 2

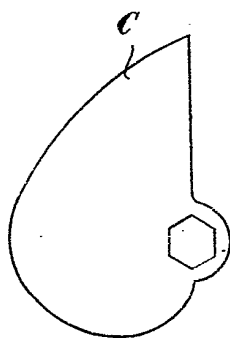


Fig: 3

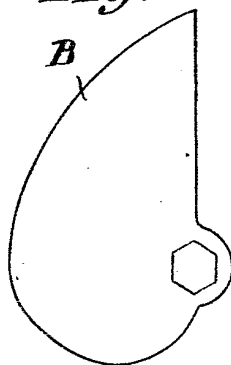


Fig: 4

